

0909967601

DATE DEPOT :	2009-11-24
NUMERO DE DEPOT :	99676
N° GESTION :	2004B11020
N° SIREN :	422619023
DENOMINATION :	CA TRAITEUR ET SALAISONS
ADRESSE :	49 AV D IENA 75116 PARIS
DATE D'ACTE :	2009/09/24
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	AUGMENTATION DE CAPITAL
	MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

048 11 20

CA TRAITEUR ET SALAISONS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.999.982 €
Siège social : 49, avenue d'Iéna – 75116 PARIS
RCS PARIS B 422 619 023

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
I M R
24 NOV. 2009
N DE DEPOT 94675

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 SEPTEMBRE 2009

EGE 24.09.09 AU NS
EC — RTCF
OF —

L'an deux mil neuf,
Le vingt quatre septembre,
A dix heures,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en assemblée générale mixte, au 49, avenue d'Iéna – 75116 PARIS, sur convocation du Président par lettre en date du 15 septembre 2009.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme éventuel mandataire d'autres actionnaires. Les pouvoirs des actionnaires représentés ont été annexés à la feuille de présence.

Monsieur Antoine d'ESPOUS, Président, préside la séance.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Président qui constate que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La SELARL Cabinet ROUXEL-TANGUY représentée par Madame Emmanuelle ROUXEL et Monsieur Frédéric THAUVIN, Co-Commissaires aux comptes titulaires, sont présents.

Le Président fait observer qu'un dossier contenant certaines informations et documents est mis à la disposition des actionnaires :

- un exemplaire de la lettre de convocation aux actionnaires ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes ;
- la feuille de présence et la liste des actionnaires ;
- un exemplaire des statuts de la Société ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultats et l'annexe des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009 ;
- les comptes consolidés du groupe CA TRAITEUR ET SALAISONS pour l'exercice clos le 31 mars 2009 ;
- les rapports du Président à la présente assemblée sur les comptes sociaux et les comptes consolidés ;
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- les rapports des commissaires aux comptes ;
- la copie des bulletins de souscription correspondant à l'exercice des BSA ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Les documents et renseignements visés aux articles R 225-81 et R 225-83 ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'assemblée, ainsi que la liste des actionnaires.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2009,
- Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009,
- Quitus au Président et au Directeur Général,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées aux articles L227-10 et suivants du code de commerce,
- Renouvellement du mandat de quatre membres du Comité de Surveillance,
- Renouvellement du mandat de co-commissaire aux comptes, titulaire et suppléant,
- Augmentation du capital social suite à la conversion des bons de souscription d'actions,
- Pouvoirs,
- Questions diverses

CA TRAITEUR ET SALAISONS

Société par actions simplifiée
au capital de 10.999.982 €
Siège social : 49, avenue d'Iéna – 75116 PARIS
RCS PARIS B 422 619 023

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 SEPTEMBRE 2009

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, conformément à l'article L 225-149 du Code de commerce, constate que suite à l'exercice de bons de souscriptions d'actions, il est créée 41.814 actions nouvelles de 14€ de valeur nominale et qu'il en résulte une augmentation de capital social de 583.396 €, ledit capital se trouvant ainsi porté de 10.999.982 € à 11.583.378 €.

L'Assemblée Générale, en conséquence des constations qui précèdent, décide que le capital social qui était de 10.999.982 € se trouve porté à 11.583.378 € et modifie ainsi qu'il suit l'article 7 des statuts qui aura dorénavant la rédaction suivante :

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de onze millions cinq cent quatre vingt trois mille trois cent soixante dix huit euros (11.583.378) euros. Il est divisé en 827.527 actions de 14 euros de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Extrait certifié conforme par le Président
CA ANIMATION représentée par Antoine d'Espous

Enregistré à : POLE ENREGISTREMENT PARIS 16
Le 19/11/2009 Bordereau n°2009/1 134 Case n°22 Ext 9094
Enregistrement : 500 € Pénalités : 52 €
Total liquidé : cinq cent cinquante-deux euros
Montant reçu : cinq cent cinquante-deux euros
L'Agent